



Mars 2024

« LES PAROLES DE BIENVEILLANCE PEUVENT ÊTRE BRÈVES, MAIS LEUR ÉCHO RÉSONNE À L'INFINI. »

Mère Teresa

**FORMATION CAPTEUR**  
Rafrâichissement

Québec

## Rafrâichissement formation des capteurs

L'équipe de soutien psychosocial souhaite rappeler que ceux et celles qui ont reçu la formation *Capteurs: De la détection à l'action* en 2019, 2020 ou 2021 sont invités à **s'inscrire à la formation rafrâichissement de mars ou avril 2024**. Cette mise à jour de vos connaissances est nécessaire afin d'assurer l'harmonisation de nos pratiques.

**VIRTUEL (Teams)** : 20 mars 2024, 9 h à 10 h 30

**VIRTUEL (Teams)** : 26 mars 2024, 13 h à 14 h 30

**VIRTUEL (Teams)** : 23 avril 2024, 9 h à 10 h 30

Les inscriptions se font dans **SAGE** dès maintenant, par le **supérieur immédiat**.

## Activité TELUS de février 2024

Dû à des éléments hors de notre contrôle, certains capteurs ont rencontré des problèmes de connexion pendant la séance de relaxation antistress. Nous sommes heureux de vous fournir le **lien d'enregistrement** de l'activité. Nous espérons que cela vous permettra de bénéficier pleinement des techniques de détente. N'hésitez pas à visionner l'enregistrement à votre convenance pour profiter des conseils et pratiques de relaxation. Nous nous excusons pour tout inconvénient.

[Cliquez ici](#)

**Mot de passe : webinaireCL**

## Nouvelles procédures

### PROCÉDURE : INTERVENIR AUPRÈS D'UN EMPLOYÉ À RISQUE DE SUICIDE

Le CISSS des Laurentides souligne l'importance de discuter ouvertement du suicide.

En accord avec la Loi sur la santé et la sécurité du travail, une procédure proactive est mise en place pour intervenir précisément auprès d'employés à risque de suicide. L'objectif est de définir clairement les actions attendues de tous les acteurs au sein de l'organisation. Cette initiative reflète notre engagement envers la santé et le bien-être du personnel. Nous encourageons chacun à être vigilant et à contribuer à créer un milieu de travail sain et sécuritaire.

Ensemble, nous jouons un rôle significatif dans la prévention du suicide et la préservation de la santé mentale positive au travail.

[Procédure sur l'intranet](#)

[Dépliant d'information sur la procédure](#)



### PROCÉDURE INTERNE EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE, FAMILIALE ET À CARACTÈRE SEXUEL

Le CISSS des Laurentides s'engage à créer un environnement professionnel sans violence, conforme aux exigences légales et à la responsabilité de l'employeur en matière de violence conjugale.

Une nouvelle procédure de prévention et de gestion de la violence a été mise en place, visant spécifiquement le soutien aux employés victimes, la définition d'une trajectoire claire en cas de signalement, et l'établissement d'un service-ressource interne pour accompagner toute personne impactée, qu'elle soit victime, témoin, gestionnaire ou partenaire.

Consultez la documentation et demeurez informés.

[Procédure en matière de prévention et de gestion de la violence conjugale, familiale ou à caractère sexuel en milieu de travail \(PROC 2023 DRHCAJ 034\)](#)

[Violence conjugale: CISSS des Laurentides \(gouv.qc.ca\)](#)

